

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

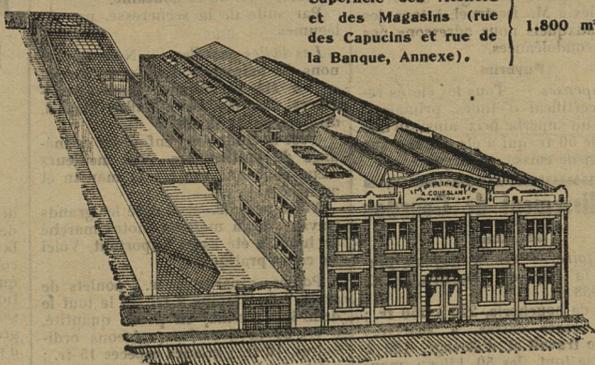
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

Demande de représentants

Nouveautés, fils à coudre, soies, rayons, laines à tricoter, boutons et articles de mercerie.

IMPORTANT MAISON demande **REPRÉSENTANTS** régionaux jeunes et actifs, même possédant d'autres cartes (genre parfumeries, lingerie, articles de dans le Lot et y habitant, pour visiter merceries, gros et détail et magasins de nouveautés, etc...

Ecrire **LA SOIE**, Service N.L., 155, rue Saint-Denis, Paris.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLAÇON : 15 francs

Un seul modèle de Flaçon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL

un abonnement de faveur de 3 mois et une pochette de patrons, de tout pour 20 fr

De plus, vous trouverez dans le 1^{er} N^o de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez 20 francs avec cette annonce : 78, boulevard Saint-Germain, Paris. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Bibliographie

LA FEMME CHEZ ELLE

A NOS ABONNÉES

Les transformations techniques de l'Édition nous ont amenées à étudier une forme de notre publication plus adaptée aux besoins actuels de notre clientèle.

Nous avons pensé que la période des vacances, pendant laquelle vous serez absentes de vos foyers, était la plus favorable à cette étude.

Nous suspendrons donc en août l'envoi de votre journal et remettrons à septembre le premier numéro d'une nouvelle édition plus moderne. Bien entendu, les abonnements en cours seront prolongés de la durée de cette courte interruption.

Les Publications F. Tédesco.

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : *Organes de manœuvre, de direction et de visibilité*, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois automatique et pouvant être manœuvré à la main en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au Journal officiel, établit que :

A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 tous les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE par Port-Vendres

Trains et Paquebots rapides

De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres-Quai Maritime par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne. Voitures directes toutes classes avec couchettes de 1^{re} classe et transbordement direct du train au paquebot. Wagon-lits de 1^{re} et 2^e classes Paris-Port-Vendres (ville). Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux. La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées (Compagnie de Navigation mixte).

a) Port-Vendres-Alger : Départ de Port-Vendres les mercredis et dimanches à 10 h. 30 ; Arrivée à Alger le lendemain à 7 heures.

b) Port-Vendres-Oran : Départ de Port-Vendres le jeudi à 10 h. 30 ; Arrivée à Oran le lendemain à 10 h. 30.

Billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres.

Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran, par les principales gares P.-O.-Midi :

1^o Des billets simples, valables 15 jours ;

2^o Des billets d'aller et retour, valables 30 ou 90 jours, avec faculté de prolongation.

3^o Des billets circulaires valables 90 jours, avec faculté de prolongation, valables à l'aller via Port-Vendres et au retour via Marseille ou inversement ; ces billets peuvent être utilisés sur les paquebots de Compagnie de Navigation différentes à l'aller et au retour.

Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements, s'adresser : Aux Agences P.O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail, à la Maison du Tourisme, 127, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux principales gares des réseaux P.-O. et Midi ; aux Agences de Voyages.

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

LA PHOSPHIODE GARNAL

Prix du flacon : 15 francs — — — En vente dans toutes les Pharmacies

SERVICE D'ÉTÉ, 15 MAI 1938

De Paris à Toulouse par Cahors		De Toulouse à Paris par Cahors		MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS	
OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	Autorails	Autorails
PARIS (Orsay) départ	8 15 10 15	TOULOUSE... d.	3 5 8 25 8 25 9 33 13 25	MONTAUBAN.....	10 20 14 6 16 35
PARIS (Aust.) départ	10 28	MONTAUBAN... d.	6 11 9 9 9 10 50 14 6	CAHORS.....	11 59 14 58 18 20
LIMOGES arrivée	12 56 15 29	Caussade.....	6 51 9 27 9 27 11 15	CAHORS.....	7 3 12 15 51 18 50
LIMOGES départ	12 59 15 43	Lalbenque.....	7 26	Mercuès.....	7 16 12 9 16 10 18 59
BRIVE arrivée	14 21 17 03	Cieurac.....	7 34	Douelle (Arrêt).....	7 20 12 12 16 17 19 a 2
BRIVE départ	14 21 17 03	Sept-Ponts.....	7 44	Parnac.....	7 29 12 17 16 28 19 7
Gignac-Cressensac	8 14 12 23 11 27 17 9 18 3 2 1 4 18 7 33	CAHORS... (arr.)	7 50 10 1 10 1 11 59 14 58	Luzech.....	7 35 12 22 16 36 19 12
SOUILLAC... d.	8 50 13 4	CAHORS... (départ)	8 13 10 5 10 5 12	Pont de Castelfranc.	12 a 28 19 a 18
CAZOULES... d.	9 12 13 36	Espère.....	8 27	Castelfranc.....	7 45 12 30 16 50 19 21
La Chap.-d-Mareuil	9 19 13 43	St-Denis-Catus... d.	8 40	Prayssac (Arrêt).....	7 49 12 33 16 56 19 24
Lamothe-Fénelion	9 24 13 48	Thédirac-Peyril... d.	8 53	Puy-l'Évêque.....	7 56 12 39 17 6 19 30
Nozac.....	9 33 11 57	Dégagnac.....	9 2	Duravel.....	8 3 12 45 17 16 19 35
GOURDON... d.	9 55 14 19	St-Denis-Catus... d.	9 10	Soturac-Touzac.....	8 10 12 50 17 26 19 41
Saint-Clair.....	10 4 14 28	NOZAC.....	9 10	Fumel.....	8 20 12 59 17 40 19 49
Dégagnac.....	10 14 14 38	GOURDON (1) d.	9 23 10 43 10 43	LIBOS.....	8 25 13 2 17 46 19 52
Thédirac-Peyrilles	10 24 14 48	Nozac.....	9 30	AGEN.....	14 6
Saint-Denis-Catus	10 34 14 58	Lamothe-Fénelion	9 33		
Espère.....	10 42 15 6	La Chap.-de-Mar	9 45		
CAHORS (arrivée)	10 51 15 15 15 06 18 43 20 18	CAZOULES... d.	9 51		
CAHORS (départ)	11 45 17 25 16 10 18 47	SOUILLAC... d.	10 4 11 3 11 3		
Sept-Ponts.....	11 56 17 36	Gignac-Cressensac	10 32		
Cieurac.....	12 11 17 51	BRIVE... (arr.)	10 57 11 38 11 38		
Lalbenque.....	12 18 17 58	BRIVE... (d.p.)	11 44 11 44		
Caussade.....	12 46 18 31	LIMOGES... d.	13 8 13 8		
MONTAUBAN arr.	13 17 19 47	PARIS... (A.) arr.	13 15 13 15		
TOULOUSE... arr.	14 07	PARIS... (O.) arr.	17 58 17 53		